

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

**Décision du 23 novembre 2020
portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure
des mines d'Alès**

NOR : ECOG2036432S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment son article 2 (3°) ;

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentantes de l'Etat :

Au titre du ministre chargé du budget

En tant que titulaire,

Mme Gay (*Nicole*), administratrice des finances publiques, responsable publicité foncière et de l'enregistrement à la direction départementale des finances publiques du Gard, en remplacement de Mme Van Maele (*Hélène*).

En tant que suppléante,

Mme Maziere (*Christine*), administratrice des finances publiques, payeuse départementale à la direction départementale des finances publiques du Gard, en remplacement de Mme Sauvonnnet (*Martine*).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 novembre 2020

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU